

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KS AGRO »

Siège Prikro-Ouélé, Prikro-Ouélé, Commerce, Lot
602, Ilot 602

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/03/2023 , et enregistrés au CEPICI le 17/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KS AGRO »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- la création de plantations ;
- les travaux agricoles notamment le désherbage, la préparation des sols, les semis, les récoltes etc. ;
- l'achat et la vente de produits agricoles ;
- l'achat et la vente d'intrants agricoles ;
- la production et la transformation de produits agricoles ;
- l'élevage et la transformation de diverses espèces animales ;
- l'import-export de produits agricoles et de toutes espèces animales ;
- l'installation de système d'irrigation ;
- la formation dans le domaine de l'agriculture ;
- l'étude, la consultation et toutes prestations agricoles.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Prikro-Ouélé, Prikro-Ouélé, Commerce, Lot
602, Ilot 602

Dirigeant(s) M DONGO KOUASSI N'GUETTIA FRANCOIS
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-BNG-2023-B-97 du 23/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 23/03/2023

